

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

178164

## Déclaration de Maladie : Nº S19-0051300

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 13132 Société : Royal Air Maroc

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : SEKIKAT Zineb Date de naissance : 15/11/1990

Adresse : 650 Bd Ned S. Des Acacia Jmna G. Apt G35 Casablanca

Tél. : 0661351945 Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Nadia BOUGA  
Gynécologue - Obstétricienne  
09/09/2023  
09/09/2023  
152 Bd Ba Hmad  
0522409740/44

Date de consultation : 07/09/2023 Nom et prénom du malade : SEKIKAT Zineb Age:

Lien de parenté :

Lui-même  Conjoint  Enfant

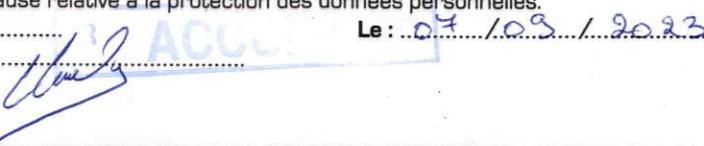
Nature de la maladie : AFFECTION GRÈVE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 07/10/2023

Signature de l'adhérent(e) : 

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/09/2023	E		250	Dr. Nadia BOURGEOIS Gynécologue - Obstétricienne 152, Bd. Bahloul 05 22 409 40/44

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>PHARMACIE OLYMPIA 55, Rue Sijilmassa Bélvédère - Casablanca Tel: 05 22 24 63 75</p>	07 09 2023	303,40

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

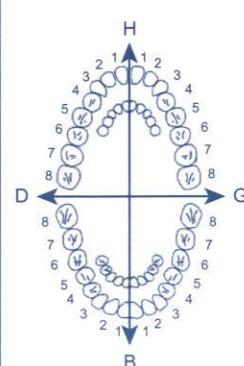
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRE

## **DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE**

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553



#### **(Création, remont, adjonction)**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

Docteur Nadia Bouga

Gynécologue - Obstétricien

الدكتورة نادية بوغا

اختصاصية في أمراض النساء والتوليد

DIPLÔME D' ETAT DE LA FACULTÉ  
DE MÉDECINE DE L' U.L.B. A BRUXELLES  
ANCIEN ASSISTANT DES HÔPITAUX  
DE BRUXELLES

خريجة كلية الطب ببروكسيل  
طبيبة سابقة بمستشفيات بروكسيل

07/09/2013

Casablanca, le : ..... الدار البيضاء، في :

Mr SEKKAT Zineb

116.40 Ciprofloxacin 500 mg



Mr 24  
+ Val d'12

2

2

2

187.00

② Emulsion 3g  
reparaclic dolce



303,140



Dr Nadia BOUGA  
Gynécologue - Obstétricienne  
0522 4014014

152, Bd. Bahmad - Belvédère 4ème étage (à coté de clinique belvédère) (مصبغة البالدر) الدار البيضاء

تلف: 0522 409740 / 0522 409744

AMM N° 66/20 DMP/21  
Uniquement sur ordonnance

24 gélules

NE PAS DÉPASSER LA DOSE PRÉSCRITE  
3 GÉLULES 3 FOIS PAR JOUR

lire la notice avant utilisation  
**MODE ET VOIE D'ADMINISTRATION :**

Se conformer à la prescription du  
médecin.  
**POSLOGIE :**

Voir notice  
**INDICATIONS - CONTRE-INDICATIONS :**

A conserver à une température ne  
dépassant pas 25°C

Voir notice pour plus d'information  
**VUE DES ENFANTS**

Excipient à effet notable : Sodium  
Flucloxacilline

Cette boîte contient 12 g de  
Flucloxacilline

Excipients : q.s.p. .... 1 gélule

(sous forme solide monohydrate) 500 mg

Flucloxacilline ..... 500 mg

COMPOSITION :

IDEMCO

PPV 116DH40  
LOT 320133  
EXP 05/2025

**FLOXAM®**

Flucloxacilline

**500 mg**

24 gélules

Voie orale

**ADDAX**  
EXPERT  
FACE & BODY

## • Réparation



### Emulsion réparatrice

#### Damaged skin

Repairing cream  
Strong, intense  
and quick healing  
Concentrated cream  
enriched with CPP\*

EMULSION REPARATRICE  
LOT : DWS22  
EXP: 07/2026  
PPC: 187.00DH

**CICA B5**

3 595894 852752

#### INDICATION

Damaged skin of the face and the body.

#### PROPERTY

The original and concentrated formula of repairing cream quickly repairs wounded skin.

#### INSTRUCTION FOR USE

Apply twice a day to the wounded areas for one week. Renew if necessary.  
For external use only.

Aqua, petrolatum, cetearyl alcohol, Isopropyl Myristate, calcium pantothenate, ceteareth - 33, dipropylene glycol, citric acid, allantoin, zinc PCA, calendula officinalis extract, Centella asiatica extract, sodium cetearyl sulfate, sodium lauryl sulfate, cyclopentasiloxane, methylparaben, Bisabolol, imidazolidinyl urea, Polyacrylamide, propylparaben, C13-14 isoparaffin, potassium glycyrrhizate, dimethiconol, laureth - 7 Urea, benzyl alcohol, glucose, Guanidine HCL, phenoxyethanol, cysteine, methylchloroisothiazolinone, Butylparaben, ethylparaben, isobutylparaben, tripeptide - 1, methylisothiazolinone.

\*CPP : Collagen Potentiating Peptide.

50 ml e 12M

Distributed :  
Laboratoire ADDAX MAROC  
Avenue Stendhal, RES BENBER.CASABLANCA  
[www.addaxmaroc.com](http://www.addaxmaroc.com)